



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 décembre 2024  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-dix-neuvième session

Points 139 et 23 b) de l'ordre du jour

### Projet de budget-programme pour 2025

#### Activités opérationnelles de développement : coopération Sud-Sud pour le développement

## Coopération Sud-Sud

### Incidences sur le budget-programme du projet de résolution [A/C.2/79/L.15/Rev.1](#)

#### Rapport de la Cinquième Commission

*Rapporteur* : M. Elaye-Djibril Yacin **Abdillahi** (Djibouti)

1. À sa 22<sup>e</sup> séance et à la reprise de sa 22<sup>e</sup> séance, les 18 et 24 décembre 2024, la Cinquième Commission a examiné, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'état présenté par le Secrétaire général concernant les incidences sur le budget-programme du projet de résolution [A/C.2/79/L.15/Rev.1](#) ([A/C.5/79/23](#)) et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/79/7/Add.39](#)). Les déclarations et observations faites au cours des débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants<sup>1</sup>.

2. À la reprise de sa 22<sup>e</sup> séance, le 24 décembre, la Commission était saisie d'un projet de décision ([A/C.5/77/L.22](#), sect. G), déposé par sa Présidente à l'issue de consultations coordonnées par la représentante de la Guinée. À la même séance, elle a adopté le projet de décision [A/C.5/79/L.22](#) sans le mettre aux voix (voir par. 3).

---

<sup>1</sup> [A/C.5/79/SR.22](#) et [A/C.5/79/SR.22/Add.1](#).



## Rapport de la Cinquième Commission

3. Ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général<sup>1</sup> et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>2</sup>, la Cinquième Commission décide d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de résolution A/C.2/79/L.15/Rev.1 : a) il faudra approuver la création de trois postes temporaires [un poste de statisticien(ne) (P-4), un poste d'ingénieur(e) de données (P-3) et un poste de statisticien(ne) (P-2)] au titre du chapitre 12 (Commerce et développement) du projet de budget-programme pour 2025, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2030 ; b) il faudra prévoir des ressources supplémentaires d'un montant de 449 600 dollars des États-Unis au chapitre 12 (Commerce et développement) du projet de budget-programme pour 2025, à imputer sur le fonds de réserve, ainsi qu'un montant de 32 400 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel), à compenser par l'inscription du même montant au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).

---

<sup>1</sup> A/C.5/79/23.

<sup>2</sup> A/79/7/Add.39.